

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 1^{er} mars 1972

La séance est ouverte à 2 heures.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉPÔT DU 2^e RAPPORT DU GREFFIER DES PÉTITIONS

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier vient de déposer sur le bureau le deuxième rapport du greffier des pétitions.

[Plus tard]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, mon arrivée à la Chambre a été retardée un moment en sorte que je n'étais pas présent lorsque le second rapport du greffier des pétitions a été déposé au nom de la population d'Old Crow. J'en ai parlé au leader du gouvernement à la Chambre, et je demanderais maintenant le consentement unanime de la Chambre pour faire imprimer la pétition à l'endroit approprié du hansard d'aujourd'hui.

M. l'Orateur: Les députés savent que selon le Règlement, la présidence doit s'enquérir s'il y a consentement unanime pour la lecture de la pétition, mais je présume que le même résultat serait atteint si la pétition est imprimée avec le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Le texte de la pétition figure à l'appendice B, page 449.]

* * *

LE PRINTEMPS!

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, je soulève une question de privilège qui touche tous les députés et tous les Canadiens. Votre Honneur aura remarqué que les députés portent des jonquilles, marquant ainsi l'arrivée du printemps au Canada. J'apporte les salutations des gens de la côte ouest, et plus particulièrement celles du Bureau de tourisme et des congrès du Grand Vancouver qui nous a gracieusement offert ces jonquilles pour marquer l'arrivée du printemps, aussi absurde que cela puisse paraître ici à Ottawa aujourd'hui.

LA SAINT-DAVID

M. F. J. Bigg (Pembina): Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler à la Chambre que c'est aujourd'hui, 1^{er} mars, la Saint-David, fête du patron du pays de Galles. Nous sommes tous heureux que le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) soit ici présent et en bonne santé, vu qu'il est récemment devenu Gallois par transfusion sanguine.

Des voix: Bravo!

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. MCGRATH—LA DIVERGENCE ENTRE LE TEXTE D'UNE PUBLICATION ET UNE RÉPONSE DU MINISTRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège, ce dont j'ai donné avis en conformité du Règlement. Il s'agit de renseignements donnés à la Chambre sur une question qui relève de la compétence administrative du gouvernement. Je serai aussi bref que possible. Je déplore que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) ne soit pas présent.

Voici les faits: Un document publié par son ministère sous ses auspices et intitulé «Loi sur les subventions au développement régional—Sommaire des offres acceptées jusqu'au 30 juin 1971», renferme une certaine inscription. Cette inscription mentionne la maison A. Bélanger Ltée, Montréal, qui serait située à Montmagny, au Québec. Sous «genre d'industrie», on signale que la compagnie fabrique des cuisinières, des congélateurs et des rayons en métal. On donne ensuite le coût en capital de l'usine ainsi que le montant de la subvention versée à l'entreprise, c'est-à-dire \$158,580.

Le lundi 28 février 1972, durant la période des questions, le dialogue suivant a eu lieu entre le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. McBride) et le ministre de l'Expansion économique régionale, comme en fait foi le compte rendu à la page 305:

M. MURRAY MCBRIDE (LANARK-RENFREW-CARLETON): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que la Bélanger-Tappan Limited a annoncé vendredi dernier qu'elle se proposait de fermer très bientôt son usine de Carleton Place connue sous le nom de Findlay's Limited et de restreindre sa production à son établissement de Montmagny dans le Québec, le ministre nous dirait-il si cette société a reçu de l'aide du ministre de l'Expansion économique régionale pour bâtir, rénover ou agrandir ses établissements à Montmagny?

• (1410)

L'HON. JEAN MARCHAND (MINISTRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE): Monsieur l'Orateur, la réponse est non; et il n'existe aucun lien entre ce qui se produit à Montmagny et la fermeture de l'usine Findlay à Carleton Place.

M. MCBRIDE: Monsieur l'Orateur, devons-nous comprendre que le ministre n'est présentement saisi d'aucune demande de subvention et aussi qu'il n'en a pas déjà accordé une?